

## **Introductory remarks for session on Victim Assistance by Sarani Diatta, ICBL Campaigner in Senegal**

Merci Monsieur le Président.

C'est toujours avec un immense plaisir que je prends part aux rencontres internationales traitant de l'assistance aux victimes des mines, car ces rencontres sont pour nous de grands moments d'émotion et d'espoir. Emotion de sentir que notre sort singulier de victimes innocentes intéresse et préoccupe des sommités mondiales. Et espoir immense que les délégués mandatés pour travailler sur l'assistance aux victimes mettront suffisamment de volonté et d'engagement pour que nos gouvernements n'aient plus d'autres choix que de nous accorder plus d'importance.

Mon vécu personnel en tant que victime de mine et activiste dans le cadre de l'assistance aux victimes illustre bien ce que peut être la vie d'une victime de mine lorsque l'aide nécessaire est disponible. Après mon accident survenu dans la cour de mon école en 1998 alors que je préparais l'examen d'entrée en 6<sup>e</sup> au collège, j'ai bénéficié de l'assistance des autorités de mon pays pour passer l'examen à l'hôpital, et je l'ai réussi. J'ai pu par la suite poursuivre mes études jusqu'à l'université pour décrocher un master en gestion de projet. Parallèlement à mes études, j'ai choisi de porter assistance et réconfort psychologique aux victimes de mines qui étaient traitées dans les hôpitaux, avant de cofonder et de présider l'Association sénégalaise des victimes de mines, devenue l'Initiative solidaire des actions de développement (ISAD)) depuis 2016.

Mon expérience en tant que victime ayant bénéficié d'une assistance puis en tant que coordonnateur d'une association travaillant sur les droits fondamentaux des victimes de mines me permet de constater que beaucoup d'efforts restent encore à faire dans le domaine de l'assistance aux victimes. Bien que nos gouvernements déploient beaucoup d'efforts dans les programmes de déminage, ces efforts ne doivent pas occulter les activités d'assistance aux victimes et les efforts qui restent à faire dans ce domaine. Nous souhaitons donc que les délégués qui sont ici pour discuter de notre sort, insistent davantage sur la nécessité pour les États et pour tous les organismes qui interviennent dans le financement des projets d'assistance aux victimes, de redoubler d'efforts et de

faciliter l'accès des survivants aux services. De par ma propre expérience, je peux vous affirmer que cela fera une vraie différence.

Merci.